Date : 12/09/2019
Pays : Côte d'Ivoire
Nature : Article de fond
Lien : https://www.fratmat.info/in...

La direction régionale du Tourisme et des Loisirs s'est engagée à mettre de l'ordre dans les réceptifs hôteliers et les autres secteurs du tourisme en général.

Le contrôle des hôtels, restaurants et maquis a démarré

En prélude à la Coupe d'Afrique des nations de football 2023 qui se tiendra en Côte d'Ivoire et pour la relance touristique, la direction régionale du Tourisme et des Loisirs a lancé, lundi dernier, l'opération de contrôle des établissements de tourisme. Ce processus de vérification concerne notamment la centaine de réceptifs hôteliers et près de 350 maquis et restaurants du Poro, l'une des régions hôtes de la Can 2023. Il s'agit, à travers cette opération, d'assainir le secteur de l'hôtellerie et surtout le secteur du tourisme de manière générale.

« Nous procédons à ce contrôle à l'initiative du ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, afin de savoir qui est en règle et inviter ceux qui ne le sont pas, à se conformer aux textes en vigueur en Côte d'Ivoire. Nous convoquons les opérateurs non en règle pour entreprendre les démarches de mise en conformité. A chaque type d'activité, il y a une règle. Par exemple, pour exercer dans l'hôtellerie, il vous faut l'agrément technique et professionnel. Pour les maquis et restaurants, c'est une autorisation. Tandis que pour les agences de voyages, il est exigé un agrément et une licence », explique Komenan Désiré, directeur régional du Tourisme et des Loisirs.
Accompagné de responsables locaux de l'Institut national de l'hygiène publique (Inhp), du conseil régional du Poro, de la mairie et d'agents des forces de défense et de sécurité (Police et gendarmerie), le responsable régional du Tourisme et des Loisirs a fait une "descente" sur le terrain.

Objectifs ? Expliquer le bien-fondé de ladite opération aux propriétaires d'hôtels et aux tenanciers de restaurants et maquis. Selon Komenan Désiré, cette opération pilote cible, dans un premier temps les villes hôtes de la Can 2023 en Côte d'Ivoire. À savoir Korhogo, Bouaké, San-Pedro, Abidjan ainsi que Yamoussoukro et Grand-Bassam. Il a ensuite indiqué que l'initiative du ministère dirigé par Siandou Fofana s'étendra après à bien d'autres villes ivoiriennes.

EMMANUEL KOUASSI

Tous droits de reproduction réservés